



Pour une GDR responsable

Comité institutionnel de GDR

La préparation de cette stratégie est un effort commun des membres du comité de GDR formé en juin 2021. Celui-ci est constitué de neuf membres provenant de divers services et unités de recherche :

- Karim Belmokhtar, représentant de Nergica
- Charles Flageole, coordonnateur du SRI du CGI
- Jean-Daniel Glazer Allard, représentant du CIRADD
- Isabelle Jalbert, directrice du service des ressources informationnelles (TI) du CGI
- Daniel Larochelle, représentant du service des bibliothèques du CGI
- Marie-Lyne Larrivée, conseillère du SRI du CGI
- Marie-Joëlle Leblanc, représentante de Merinov
- Pierre-Luc Lupien, membre du comité d'éthique de la recherche du CGI
- Éric Tamigneaux, chercheur du CGI et de Merinov

*Photos : Laurent Girault, Marie-Lyne Larrivée, Robert Nicolas, Éric Tamigneaux,
La Nomade Photographie*

Graphisme : Marie-Lyne Larrivée



Contexte

En mars 2021, les trois conseils ont publié une politique sur la gestion des données de recherche (GDR) dans le but de promouvoir la GDR et les pratiques de gestion des données auprès des chercheuses et des chercheurs canadiens. Des plans de gestion de données (PGD) sont exigés pour quelques occasions de financement depuis le printemps 2022 et ce principe devrait se répandre progressivement. À terme, tous les titulaires de subvention devront déposer dans un dépôt numérique reconnu, les données de recherche numériques, les métadonnées et les codes qui appuient directement les résultats de la recherche tout en respectant les exigences éthiques, juridiques et commerciales et en adhérant également aux principes de la souveraineté des données autochtones.

La stratégie institutionnelle que voici fait également partie des prérequis des trois conseils. Par cette stratégie quinquennale, le Cégep de la Gaspésie et des Îles (CGI) et ses gestionnaires de CCTT affiliés, soit le CIRADD, Merinov et Nergica, veillent à satisfaire les exigences des trois conseils et à soutenir leurs chercheurs et chercheuses dans l'adoption des meilleures

pratiques de GDR. Afin de maintenir l'excellence en recherche dans l'ensemble de l'établissement, le CGI et ses CCTT aspirent ainsi à apporter au personnel de recherche le meilleur environnement possible en termes de gouvernance, d'organisation, de services, d'infrastructure et d'outils, sans oublier l'amélioration des connaissances.

En 2021-2022, deux diagnostics ont été réalisés au CGI en incluant les CCTT affiliés : un premier portant sur les services et la capacité en place pour soutenir la GDR et un deuxième sur les pratiques et les besoins en GDR des chercheurs et des chercheuses. Ces bilans ont permis de constater que, de manière générale, les réponses ont été très variables d'une unité de recherche à l'autre et que la GDR dans le cadre du partage des données est encore très nouvelle pour les chercheurs, les chercheuses et les différents intervenants de notre établissement. Une mobilisation dans cette direction, via l'élaboration de la stratégie de GDR, a toutefois débuté. Étonnamment, la planification et le partage des données sont bien accueillis par notre communauté de chercheuses et de chercheurs. Ils ont également conscience des bénéfices de la réutilisation des données de recherche. Une culture de partage et de réutilisation est donc en train de grandir chez nous, ce qui est très encourageant. Un portrait détaillé des besoins de formation a pu être obtenu. Les informations relevées par le biais de ces diagnostics ont finalement permis d'élaborer une stratégie à notre mesure.

Importance des données de recherche et de la GDR

Le cégep et ses CCTT sont pleinement conscients des enjeux majeurs liés à la GDR dans un contexte de découverte et d'accès aux données : 1) le fait de promouvoir l'accès aux données et aux résultats d'une recherche intègre, de qualité et reproductible; 2) le fait de pouvoir partager des données de qualité aussi librement que possible au reste de la communauté scientifique; 3) le fait de réutiliser et intégrer des données selon les pratiques exemplaires afin d'accélérer les progrès de la recherche.

Plus spécifiquement, les données de recherche constituent des éléments fondamentaux dans le processus de la démarche scientifique. Elles permettent le progrès du savoir et la production de nouvelles connaissances. Dans une perspective de transparence, de saine utilisation des fonds publics et de réutilisation des données, le cégep et ses CCTT reconnaissent que les données doivent faire l'objet d'une gestion efficace, structurée et basée sur des pratiques exemplaires.



Vision

En 2028, le CGI et les CCTT sont en mesure de se conformer aux exigences des politiques sur la GDR. Ils ont élaboré ou adopté des solutions et des outils afin de permettre aux chercheuses et aux chercheurs de gérer leurs données tout au long de leur cycle de vie, tout en intégrant une culture de partage et d'ouverture.



Valeurs



Confidentialité

Nos données sont gérées de façon sécuritaire et dans le respect de leur caractère sensible, de la PI, de la vie privée et des renseignements personnels.



Éducation

Chez nous, la GDR a des retombées positives sur la société et sur les générations futures.



Partage

Pour nous, le partage et l'ouverture des données contribuent à l'avancée des connaissances.



Responsabilité

Nous appliquons les principes de la conduite responsable en recherche dans toutes nos activités de GDR.



Rigueur

Nous menons une recherche de qualité, intègre et reproductible.

Principes directeurs

Nous sommes guidés par quatre principes généraux qui nous permettront de réaliser notre vision du développement des pratiques de GDR dans notre établissement et nos CCTT affiliés et de mener à bien les différentes actions qui s'y rattachent. Ceux-ci sont détaillés ci-dessous.

1. Décentraliser la gouvernance dans le respect des règles de gérance

- ➔ La GDR est décentralisée et son opérationnalisation ainsi que ses exigences sont standardisées et connues de tous les intervenants.
- ➔ L'établissement et son personnel se conforment aux lois et obligations réglementaires et aux attentes des bailleurs de fonds en matière de politique de GDR.

¹ PCAP® est une marque enregistrée du Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations : <https://fnigc.ca/fr/les-principes-de-pcap-des-premieres-nations/>

- ➔ La GDR sera effectuée dans le respect des principes de la conduite responsable et de l'éthique de la recherche (EPTC 2), FAIR et PCAP® ¹ tout au long du cycle de vie des données.

2. Tirer parti des meilleurs services et outils possibles

- ➔ Une structure d'hébergement de données est mise en place et garantit aux chercheurs que leurs données seront repérables et accessibles à long terme.
- ➔ Un niveau d'investissement dans le fonctionnement technique couvre les coûts récurrents et le temps nécessaire.
- ➔ La résilience des infrastructures, essentielles à l'accessibilité des données de recherche, est garantie (redondance informatique).
- ➔ L'accompagnement et la formation en GDR sont offerts tant à l'interne (cégep et CCTT) qu'à l'externe (Alliance de recherche numérique du Canada, Fédération des cégeps, Association pour la recherche au collégial, etc.) et les personnels sont orientés adéquatement en fonction de la pertinence de l'offre.
- ➔ Les chercheurs jouant un rôle essentiel dans la gestion exemplaire des données, ils devront disposer de l'accompagnement et des

moyens nécessaires pour assurer une GDR dans les règles édictées par les bailleurs de fonds et dans le respect des principes éthiques.

3. Favoriser l'accessibilité de données de recherche issues de pratiques exemplaires

- ➔ Les métadonnées accompagnent les données partagées afin de permettre à la communauté scientifique de repérer, d'accéder aux données, de les comprendre et de les réutiliser. La création de ces métadonnées selon les standards propres aux différentes disciplines est encouragée dès la génération des premières données.
- ➔ Les données sont ouvertes dans la mesure du possible et fermées lorsque nécessaire en s'assurant de la conformité aux politiques et aux ententes de PI et de confidentialité :
 - Les données sont gérées selon les pratiques exemplaires reconnues au Canada;
 - Les données sont des actifs partagés, c'est-à-dire que le cégep et ses CCTT veillent à ce que celles-ci soient créées, recueillies, gérées et utilisées en faveur du progrès scientifique;
 - Les données sont accessibles, c'est-à-dire que les données du CGI et de ses CCTT sont rendues disponibles dans le respect du cadre établi aux personnes qui en feront la demande.

➔ La sécurité des données est renforcée :

- La sécurité est assurée et elle préserve l'établissement et ses CCTT du risque de perte ou du vol de données.
- L'accès aux données est sécurisé par différents moyens techniques qui assurent une protection au processus de connexion.
- La mise en place d'un système de gestion des identités et des accès (IAM) assure le bon niveau d'accès aux ressources numériques par les différents utilisateurs.

4. Financer les besoins en GDR autant qu'il sera possible

- ➔ Les services et la capacité de GDR sont implantés progressivement selon le financement que les bailleurs de fonds consentiront en cette matière.



Portée

La stratégie de GDR couvre minimalement, mais non sans s'y restreindre, toutes les données issues de recherches financées par les trois organismes fédéraux et les données en libre accès réutilisées. Tous les chercheurs et chercheuses, enseignants et enseignantes, professionnels et professionnelles, étudiants et étudiantes impliqués dans les dossiers de recherche et dans la conduite responsable de la recherche au CGI et dans les CCTT affiliés sont concernés par cette stratégie. D'ailleurs, dans le texte de la présente stratégie, le terme chercheur(-se) s'applique à toutes les personnes susnommées.



Feuille de route 2023-2028

À partir des réflexions du comité de GDR, des diagnostics réalisés sur les services et la capacité en place et sur les pratiques actuelles et les besoins des chercheuses et chercheurs, le cégep et ses CCTT affiliés ont défini une feuille de route en cinq axes stratégiques prioritaires :

1. La gouvernance :

Axe dont l'objectif principal est de formaliser les pratiques de GDR s'appuyant sur la Politique de GDR des trois conseils et à même de soutenir la vision du CGI.

2. L'organisation :

Axe dont l'objectif principal est d'améliorer la structure organisationnelle et la prestation de services en GDR afin de garantir une approche engagée tant de la part de l'établissement que des chercheur(-se)s.

3. La formation et le soutien :

Axe dont l'objectif principal est de rehausser les compétences en GDR du personnel de recherche et des autres intervenants institutionnels afin de soutenir, accompagner et rendre les chercheur(-se)s autonomes dans les bonnes pratiques de GDR.

4. Les infrastructures et les outils :

Axe dont l'objectif principal est de revoir l'infrastructure de GDR et de données spécialisées et d'adopter des solutions satisfaisantes afin que les moyens techniques soient adaptés pour gérer les données de recherche tout au long de leur cycle de vie.

5. Le financement :

Axe dont l'objectif principal est d'atteindre la pérennité du financement de la GDR afin de soutenir son déploiement, son amélioration continue au cours des années futures, la diminution de son impact administratif sur les chercheurs et les chercheuses, et la réalisation des quatre axes précédents de la stratégie.

OBJECTIF	ACTIONS	LIVRABLE(S)	RESPONSABLE(S)	ÉCHÉANCE
Axe stratégique 1 : La gouvernance				
Formaliser les pratiques de GDR en s'appuyant sur la Politique de GDR des trois conseils	1.1 Élaborer une politique de GDR, ou intégrer la GDR lors de la révision des politiques de la recherche existantes, tenant compte au minimum des éléments suivants (au-delà de la Politique des trois conseils) : - la conformité aux principes FAIR - les conseils précis pour les données sensibles - les dispositions pour le stockage des données - les dispositions propres aux disciplines de recherche - les dispositions pour le traitement des données personnelles - le soutien juridique - les licences - la démarche de GDR dans les CCTT	Politique institutionnelle de GDR ou politiques existantes mises à jour en intégrant la GDR	SRI avec le soutien des trois CCTT affiliés ²	2023-2024
	1.2 Vérifier si les différentes disciplines de recherche doivent être prises en compte dans une éventuelle politique	Liste des exigences selon les disciplines de recherche existantes	- SRI et autres services du CGI à déterminer - CIRADD - Merinov - Nergica ³	2023-2024
	1.3 Apporter des précisions à propos de la PI et les droits d'auteur en situation de production de données (projet étudiant dans un contexte de formation, projet CCTT, projet avec entreprise, etc.) dans une éventuelle politique pour éviter les ambiguïtés ou les disparités d'un CCTT à l'autre	État de la situation selon les différents cas de figure	SRI et les trois CCTT affiliés ⁴	2023-2024

² Dans ce tableau, lorsque « avec le soutien » est spécifié, cela signifie qu'un service ou unité de recherche est responsable du dossier et va chercher de l'aide au besoin.

³ Dans ce tableau, lorsque chaque unité de recherche est nommée, celles-ci travaillent le dossier de façon autonome sans, toutefois, manquer de se consulter à certaines étapes.

⁴ Dans ce tableau, lorsque « et » est utilisé, le dossier est mené de façon conjointe par les différentes parties.

OBJECTIF	ACTIONS	LIVRABLE(S)	RESPONSABLE(S)	ÉCHÉANCE
	1.4 Élaborer une procédure spécifique relative à l'accès, au partage ou à l'ouverture des données selon les différentes situations de propriété des données; dans certains cas (cégep et CIRADD), instaurer une directive ou une politique relative aux licences de données ou alors en faire une révision	Procédures et directives	· SRI et autres services du CGI à déterminer · CIRADD · Merinov · Nergica	2025-2026
	1.5 Réviser les politiques de la recherche et d'éthique de la recherche avec des êtres humains ou toute autre politique en lien avec les données de recherche afin d'encourager les bonnes pratiques de gestion, le partage et l'ouverture des données	Nouveaux articles ou articles modifiés	SRI avec le soutien des trois CCTT affiliés	2027-2028
	1.6 S'assurer que les politiques liées aux données et à la recherche sont alignées sur le cadre réglementaire en vigueur, que les mécanismes utilisés par les chercheur(-se)s sont conformes et que les pratiques opérationnelles sont harmonisées	Politique institutionnelle de GDR ou politiques existantes mises à jour en intégrant la GDR	SRI avec le soutien des trois CCTT affiliés	2027-2028
	1.7 Effectuer une veille juridique, notamment à propos de la question de la période de conservation des données (projet de loi 64 : modernisation de la loi A-2.1 sur la protection des renseignements personnels)	Informations sur la loi modifiée	SRI	En continu
Axe stratégique 2 : L'organisation				
Améliorer la structure organisationnelle et la prestation de services en GDR	2.1 Maintenir le comité de GDR et définir son nouveau mandat (après celui de l'élaboration de la stratégie actuelle)	Mandat du comité de GDR	· SRI (+ autres services du CGI à déterminer) et les trois CCTT affiliés	2023-2024
	2.2 Vérifier et statuer sur les responsabilités et services de GDR qui seront pris en charge de façon autonome dans les différentes unités	Services de soutien autonomes de GDR	· SRI (+ autres services du CGI à déterminer) et les trois CCTT affiliés	2023-2024
	2.3 Mettre en place une procédure afin que le personnel de recherche soit informé en continu sur le dossier de la GDR au cégep et dans les CCTT	Procédure	· SRI (+ autres services du CGI à déterminer) et les trois CCTT affiliés	2023-2024

OBJECTIF	ACTIONS	LIVRABLE(S)	RESPONSABLE(S)	ÉCHÉANCE
	2.4 Opérationnaliser la GDR au cégep et dans les CCTT : personnes et services impliqués, responsabilités, interrelations/coordination et aspects couverts en collégialité (contribution de la direction des études, des bibliothèques, du SRI, etc.)	Services de soutien intégrant la GDR	· SRI et autres services du CGI à déterminer · CIRADD · Merinov · Nergica	2024-2025
	2.5 Réfléchir aux différents types de soutien à apporter au personnel de recherche en matière de GDR au cégep et dans les CCTT. Les solutions peuvent être internes ou externes. Il faudra vérifier si ce travail de réflexion doit se faire en partie de façon autonome dans chacune des unités	Services de soutien adaptés aux besoins en GDR	SRI (+ autres services du CGI à déterminer) et les trois CCTT affiliés	2024-2025
	2.6 Collaborer avec des instances fédérées (Fédération des cégeps, Synchronex, ordres professionnels) relativement aux services juridiques, et éventuellement pour le dépôt de données, afin de mettre en place un mode de fonctionnement coordonné et efficace. Ces instances pourraient être également pourvoyeuses d'information et guider les établissements dans leur prise de décision	Services de soutien externes attitrés	· SRI et autres services du CGI à déterminer · CIRADD · Merinov · Nergica	2025-2026
	2.7 Valider la création de postes spécialisés en GDR au cégep et dans les CCTT, et déterminer le ou lesquels	Éventuellement un poste avec spécialité en GDR	SRI (+ autres services du CGI à déterminer) avec le soutien des trois CCTT affiliés	2026-2027
Axe stratégique 3 : La formation et le soutien				
Rehausser les compétences en GDR du	3.1 Communiquer, voire enseigner la Politique de GDR des trois organismes aux hautes directions du cégep et des CCTT, auprès des bibliothécaires et auprès des chercheur(-se)s qui commencent leur carrière	Présentation PPT mise à jour en continu Sessions d'apprentissage	· SRI · CIRADD · Merinov · Nergica	2023-2024 et ensuite en continu

OBJECTIF	ACTIONS	LIVRABLE(S)	RESPONSABLE(S)	ÉCHÉANCE
personnel de recherche et des autres intervenants	3.2 Élaborer un plan de travail propre au cégep et à chaque CCTT afin de rehausser les compétences en GDR (perfectionnement, formation, embauches, expertise externe, accompagnement) surtout dans les domaines suivants : • juridique • aspects techniques de la gestion des données sensibles • curation des données • préservation des données • aspects techniques des infrastructures électroniques • développement de logiciels de recherche • GDR pour les chercheurs • politiques nationales • questions techniques, organisationnelles et opérationnelles et en s'appuyant sur les résultats exhaustifs du sondage de février 2022 sur les pratiques et les besoins des chercheur(-se)s en GDR	Plan de travail institutionnel, incluant un plan de formation	SRI et autres services du CGI à déterminer	2024-2025 pour le plan institutionnel
		Plans de travail spécifiques à chacun des CCTT, incluant des plans de formation	• CIRADD • Merinov • Nergica	2025-2026 pour les plans des CCTT
	3.3 Faire connaître ou offrir des possibilités de perfectionnement au personnel impliqué dans la GDR de façon continue	Diverses offres de formations (ateliers pratiques, formations en groupe, webinaires, etc.)	• SRI • CIRADD • Merinov • Nergica	En continu
	3.4 Poursuivre les relations engagées en GDR et élargir notre réseau en GDR	Portefeuille des collaborations	SRI (+ autres services du CGI à déterminer) et les trois CCTT affiliés	En continu

OBJECTIF	ACTIONS	LIVRABLE(S)	RESPONSABLE(S)	ÉCHÉANCE
Axe stratégique 4 : Les infrastructures et les outils				
Revoir l'infrastructure de GDR et de données spécialisées et adopter des solutions satisfaisantes	4.1 Revoir les solutions de stockage de données actives au cégep et dans les CCTT et vérifier si elles sont toujours d'actualité	Solutions de stockage de données actives adaptées aux besoins	· SRI et autres services du CGI à déterminer · CIRADD · Merinov · Nergica	2024-2025
	4.2 Vérifier l'infrastructure de préservation des données à long terme au CIRADD et chez Merinov et voir si applicable au cégep et chez Nergica	Solutions d'archivage des données adaptées aux besoins	· SRI et autres services du CGI à déterminer · CIRADD · Merinov · Nergica	2024-2025
	4.3 Revalider le service d'infrastructure pour les données sensibles au cégep et dans les CCTT	Service d'infrastructure pour données sensibles approprié dans chaque unité	· SRI et autres services du CGI à déterminer · CIRADD · Merinov · Nergica	2024-2025
	4.4 Vérifier si l'on doit s'inspirer de Merinov quant à son plan d'investissement en technologie coordonné au moyen de services informatiques centralisés	Éventuellement des plans d'investissement pour chaque unité	SRI (+ autres services du CGI à déterminer) et les trois CCTT affiliés	2024-2025
	4.5 Vérifier ou revoir dans certains cas les solutions de dépôt de données et étudier des solutions externes qui répondent de façon satisfaisante aux besoins de nos chercheur(-se)s	Solutions de dépôt pour découverte et accès aux données adaptées aux besoins	· SRI et autres services du CGI à déterminer · CIRADD · Merinov · Nergica	2026-2027
	4.6 Évaluer les besoins de mécanismes de transfert pour les grands jeux de données (supérieurs à 5 Go et jusqu'à 100 To) au cégep et dans les CCTT	Éventuellement des mécanismes de transfert adaptés dans chaque unité	SRI (+ autres services du CGI à déterminer) et les trois CCTT affiliés	2026-2027

OBJECTIF	ACTIONS	LIVRABLE(S)	RESPONSABLE(S)	ÉCHÉANCE
	4.7 Vérifier l'utilité d'outils logiciels pour la recherche au cégep et dans les CCTT (pour la collecte de données, pour la recherche collaborative ou les cahiers de laboratoire); voir le CIRADD pour leur utilisation de logiciels commerciaux de recherche quantitative et qualitative	Éventuellement implantation d'outils logiciels appropriés dans chaque unité	· SRI et autres services du CGI à déterminer · CIRADD · Merinov · Nergica	2027-2028
Axe stratégique 5 : Le financement				
Atteindre la pérennité du financement de la GDR	5.1 Vérifier les possibilités de fonctionner avec un budget opératoire de service pour les besoins à court terme	Budget opératoire de service révisé en fonction des besoins en GDR	· SRI et autres services du CGI à déterminer · CIRADD · Merinov · Nergica	2023-2024
	5.2 Examiner les programmes financiers existants pour soutenir la GDR au cégep et dans les CCTT	Liste des programmes financiers disponibles	SRI avec le soutien des trois CCTT affiliés	2024-2025 et en continu
	5.3 Vérifier si les investissements peuvent être partagés par le cégep et les trois CCTT ou vérifier les possibilités de cofinancement avec d'autres organisations	Collaborations pour investissement	SRI (+ autres services du CGI à déterminer) et les trois CCTT affiliés	2025-2026
	5.4 S'assurer que du financement suffisant soit offert suivant les exigences croissantes des différents bailleurs de fonds et que ces exigences soient bien définies et compréhensibles (tout en faisant de la veille)	Actions de représentation auprès des différentes instances financières	SRI (+ autres services du CGI à déterminer) et les trois CCTT affiliés	En continu

Regard vers l'avenir

Il va de soi que les attentes institutionnelles seront présentées dans les diverses activités de diffusion du cégep et des CCTT pour renforcer l'adhésion de la communauté de recherche. Communication et sensibilisation seront au cœur de l'évolution de cette stratégie de GDR.

Cette dernière se veut ambitieuse, à l'image de l'adhésion entière de notre établissement envers le partage et l'ouverture des données, pour le progrès de la science. Cependant, les exigences de temps et d'argent que nécessite la GDR, dont les pratiques de partage des données, apparaissent incompatibles avec les ressources dont nous disposons actuellement. Pour une approche durable des données ouvertes, il sera préférable que les bailleurs de fonds donnent accès à des ressources financières et professionnelles suffisantes pour soutenir le partage de données ainsi que son opérationnalisation dans notre institution, qui somme toute est de taille modeste, comparativement aux équipes de recherche des universités. Une fois ce verrou levé, l'instauration des activités planifiées s'en trouvera facilitée.

Ainsi, la présente stratégie se veut un document vivant qui sera revu et ajusté en fonction de l'évolution des environnements interne et externe en GDR. Les progrès des milieux scientifique, technologique et informatique, ainsi que l'évolution des cadres politique, juridique et social, impliquent de constants changements dans les pratiques relatives à la recherche et à la GDR. Par ailleurs, la Politique des trois organismes sur la GDR sera mise en œuvre graduellement suivant les modifications dans les pratiques et les capacités de GDR au Canada et à l'étranger. Ceci implique que les capacités en place, les pratiques et les besoins en GDR seront évalués de manière continue dans chacune des unités de recherche du CGI, ce qui nécessitera une mise à jour régulière de la présente stratégie, soit aux deux ans. La feuille de route sera quant à elle révisée chaque année.



Adhésion des administrateurs de l'établissement et des CCTT

CÉGEP DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES

Madame Yolaine Arseneau
Directrice générale



Signature et date

CIRADD

Madame Corinne Pedneault
Codirectrice générale



Signature et date

Monsieur Pierre-Luc Gagnon
Codirecteur général



Signature et date

MERINOV

Monsieur David Courtemanche
Directeur général



Signature et date

NERGICA

Monsieur Frédéric Côté
Directeur général



[Frédéric Côté \(Mar 13, 2023 09:00 EDT\)](#)

Signature et date

Annexe A : Acronymes

Acronyme	Signification
CCTT	Centre collégial de transfert de technologie
CGI	Cégep de la Gaspésie et des Îles
CIRADD	Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable (CCTT)
EPTC 2	Énoncé de politique des trois conseils : <i>Éthique de la recherche avec des êtres humains (2018)</i>
FAIR	Findable, Accessible, Interoperable and Reusable (facile à trouver, accessible, interopérable et réutilisable en français)
GDR	Gestion des données de recherche
IAM	Identity and Access Management (gestion des identités et des accès en français)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PCAP	Propriété, contrôle, accès et possession
PGD	Plan de gestion de données
PI	Propriété intellectuelle
SRI	Service de la recherche et de l'innovation

Annexe B : Définitions

Cycle de vie des données de recherche

Le modèle habituel du cycle de vie des données de recherche présente sept principales étapes : la planification (PGD), la création ou la collecte, l'organisation et le traitement, l'analyse, la préservation et le stockage, la publication et le partage, et la découverte et la réutilisation. Ce cycle recommence avec la réutilisation.

Dépôt de données de recherche

Il s'agit d'une plateforme qui permet d'héberger des jeux de données de recherche, mais aussi de les trouver et de les réutiliser grâce à une description via des métadonnées. L'ajout de jeux de données à un dépôt peut être ouvert à tous ou restreint à une communauté spécifique. Il en existe plusieurs types : institutionnels, nationaux, selon une discipline ou alors

pluridisciplinaires, généralistes ou thématiques, ou propres à un éditeur.

Données de recherche

Selon l'OCDE, les « données de la recherche » sont définies comme « des enregistrements factuels (chiffres, textes, images et sons), qui sont utilisés comme sources principales pour la recherche scientifique et sont généralement reconnus par la communauté scientifique comme nécessaires pour valider des résultats de recherche. Un ensemble de données de recherche constitue une représentation systématique et partielle du sujet faisant l'objet de la recherche. Ce terme ne s'applique pas aux éléments suivants : carnets de laboratoire, analyses préliminaires et projets de documents scientifiques, programmes de travaux futurs, examens par les pairs, communications personnelles avec des collègues et objets matériels (par exemple, les échantillons de laboratoire, les souches bactériennes et les animaux de laboratoire tels que les souris). »⁵.

⁵ OCDE (2007). Principes et lignes directrices de l'OCDE pour l'accès aux données de la recherche financée sur fonds publics.

Données sensibles

Les données sensibles sont des « informations qui doivent être protégées contre l'accès non autorisé ou la divulgation. Elles peuvent inclure :

- Renseignements personnels
- Renseignements personnels sur la santé
- Dossiers scolaires
- Dossiers clients
- Informations financières
- Renseignements d'ordre criminel
- Renseignements géographiques (p. ex. localisations détaillées d'espèces en péril)
- Renseignements personnels confidentiels
- Renseignements jugés confidentiels; données confiées à une tierce personne, à une organisation ou à une entité dans l'intention d'en préserver la confidentialité en interdisant ou en limitant les droits d'accès
- Renseignements protégés en vertu de toute politique interdisant l'accès non autorisé

Les données sensibles comprennent tout renseignement concernant une personne physique, une organisation ou une entité identifiées ou identifiables. »⁶

⁶ Groupe d'experts sur les données sensibles. (2020). Boîte à outils pour les données sensibles - destiné aux chercheurs / Partie 1 : Glossaire terminologique sur l'utilisation des données sensibles à des fins de recherche. Zenodo.

GDR

La GDR est l'ensemble des processus appliqués tout au long du cycle de vie d'un projet pour planifier et guider la collecte, la documentation, le stockage, le partage et la préservation des données de manière sécurisée. Elle permet aux chercheuses et aux chercheurs de repérer, de consulter ou de réutiliser les données. La GDR doit prendre en compte l'entièreté du cycle de vie des données et non pas seulement l'une ou l'autre de ses étapes. Pour ce faire, les données doivent être décrites dès leur création à l'aide de métadonnées. Ce travail de planification nécessite un plan de gestion des données (PGD).

Métadonnées

Les métadonnées présentent l'information de base au sujet des données. L'auteur, la date de création, la date de modification et la taille du fichier sont des exemples de métadonnées caractéristiques. Elles aident à organiser, à trouver et à comprendre les données en vue d'une éventuelle réutilisation.

Plan de gestion de données (PGD)

Un PGD est un plan formel accompagnant une proposition de recherche et les résultats d'un projet. Il décrit en détail les stratégies et les outils qui seront mis en œuvre pour gérer efficacement les données pendant et après le projet de recherche. Les mécanismes qui seront utilisés pour préserver et partager de façon appropriée les données à la fin du projet y seront donc expliqués. Préparer un PGD en début de projet aide à organiser et à anticiper toutes les étapes du cycle de vie des données, et ainsi, de pallier les difficultés rencontrées tout au long d'un projet, ce qui en fait une pratique exemplaire en GDR.

Principes FAIR

Les principes FAIR (Findable, Accessible, Interoperable, Reusable) publiés en 2016 correspondent à des lignes directrices et des bonnes pratiques dont l'objectif est d'améliorer la réutilisation des données de la recherche.⁷

⁷ Principes FAIR : <https://doi.org/10.1038/sdata.2016.18>

Redondance informatique

La redondance se définit comme la duplication de composants ou de données essentielles d'un système informatique. Il peut s'agir d'équipements, de données, de logiciels, de composants de liaisons, etc. La duplication augmente la fiabilité d'un système informatique, en ce sens que, si un composant présente un dysfonctionnement, un autre prend immédiatement le relais. La redondance des systèmes informatiques permet entre autres de protéger et préserver l'intégrité des données. Elle réduit notamment les risques de dommages liés à la perte irrécupérable d'informations.





**Cégep de la Gaspésie
et des Îles**

www.cegepgim.ca

www.facebook.com/cegep.gaspesie.iles

www.instagram.com/cegep_gaspesie_iles



**Études
grandeur
nature**

Strategie et feuille de route_GDR_vgraphique_20230124 (1)

Final Audit Report

2023-03-14

Created:	2023-01-24
By:	Charles Flageole (cflageole@cegepgim.ca)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAA3XGoZAIY2_TytkgnLnZBHPyd1_6YHoq2

"Strategie et feuille de route_GDR_vgraphique_20230124 (1)" History

-  Document created by Charles Flageole (cflageole@cegepgim.ca)
2023-01-24 - 7:28:52 PM GMT- IP address: 206.167.251.4
-  Document emailed to yarseneau@cegepgim.ca for signature
2023-01-24 - 7:30:21 PM GMT
-  Email viewed by yarseneau@cegepgim.ca
2023-01-24 - 8:50:29 PM GMT- IP address: 52.102.12.85
-  Signer yarseneau@cegepgim.ca entered name at signing as Yolaine Arseneau
2023-01-25 - 1:07:40 PM GMT- IP address: 75.158.240.18
-  Document e-signed by Yolaine Arseneau (yarseneau@cegepgim.ca)
Signature Date: 2023-01-25 - 1:07:42 PM GMT - Time Source: server- IP address: 75.158.240.18
-  Document emailed to plgagnon@ciradd.ca for signature
2023-01-25 - 1:07:45 PM GMT
-  Email viewed by plgagnon@ciradd.ca
2023-01-25 - 1:27:04 PM GMT- IP address: 142.59.59.23
-  New document URL requested by Charles Flageole (cflageole@cegepgim.ca)
2023-02-02 - 2:37:43 PM GMT- IP address: 162.156.251.27
-  New document URL requested by Charles Flageole (cflageole@cegepgim.ca)
2023-02-02 - 2:47:31 PM GMT- IP address: 162.156.251.27
-  New document URL requested by Charles Flageole (cflageole@cegepgim.ca)
2023-02-02 - 7:13:45 PM GMT- IP address: 206.167.251.4

-  Email viewed by plgagnon@ciradd.ca
2023-02-19 - 7:24:58 PM GMT- IP address: 174.118.13.190
-  Signer plgagnon@ciradd.ca entered name at signing as Pierre-Luc Gagnon
2023-02-19 - 7:29:00 PM GMT- IP address: 174.118.13.190
-  Document e-signed by Pierre-Luc Gagnon (plgagnon@ciradd.ca)
Signature Date: 2023-02-19 - 7:29:02 PM GMT - Time Source: server- IP address: 174.118.13.190
-  Document emailed to Corinne Pedneault (cpedneault@ciradd.ca) for signature
2023-02-19 - 7:29:05 PM GMT
-  Email viewed by Corinne Pedneault (cpedneault@ciradd.ca)
2023-02-21 - 1:26:23 PM GMT- IP address: 142.59.59.23
-  Document e-signed by Corinne Pedneault (cpedneault@ciradd.ca)
Signature Date: 2023-02-21 - 1:32:54 PM GMT - Time Source: server- IP address: 142.59.59.23
-  Document emailed to fcote@nergica.com for signature
2023-02-21 - 1:32:56 PM GMT
-  Email viewed by fcote@nergica.com
2023-02-21 - 1:50:42 PM GMT- IP address: 142.169.78.69
-  Email viewed by fcote@nergica.com
2023-02-27 - 1:43:46 PM GMT- IP address: 207.134.236.92
-  Email viewed by fcote@nergica.com
2023-03-01 - 1:51:00 PM GMT- IP address: 207.134.236.92
-  Email viewed by fcote@nergica.com
2023-03-02 - 1:23:43 PM GMT- IP address: 207.134.236.92
-  Email viewed by fcote@nergica.com
2023-03-06 - 2:00:21 PM GMT- IP address: 75.158.243.81
-  Email viewed by fcote@nergica.com
2023-03-12 - 11:12:23 AM GMT- IP address: 75.158.243.81
-  Email viewed by fcote@nergica.com
2023-03-13 - 1:00:13 PM GMT- IP address: 75.158.243.81
-  Signer fcote@nergica.com entered name at signing as Frédéric Côté
2023-03-13 - 1:00:51 PM GMT- IP address: 75.158.243.81
-  Document e-signed by Frédéric Côté (fcote@nergica.com)
Signature Date: 2023-03-13 - 1:00:53 PM GMT - Time Source: server- IP address: 75.158.243.81

 Document emailed to David Courtemanche (david.courtemanche@merinov.ca) for signature

2023-03-13 - 1:00:54 PM GMT

 Email viewed by David Courtemanche (david.courtemanche@merinov.ca)

2023-03-13 - 3:49:27 PM GMT- IP address: 209.104.96.83

 Document e-signed by David Courtemanche (david.courtemanche@merinov.ca)

Signature Date: 2023-03-14 - 9:21:44 PM GMT - Time Source: server- IP address: 209.104.96.83

 Agreement completed.

2023-03-14 - 9:21:44 PM GMT